



DÉCHETS

 **Biodéchets**
Gestion de proximité



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

**LES BIODÉCHETS
DANS LES COLLECTIVITÉS :
C'EST LE MOMENT DE SE FORMER**

RÉDUIRE ET VALORISER LES BIODÉCHETS, UNE DÉMARCHE DE TERRITOIRE

Les biodéchets¹ représentent plus de 31 %² des déchets ménagers et assimilés collectés, soit plus de 300 kg en moyenne par foyer chaque année. Leur évitement par la lutte contre le gaspillage alimentaire, le développement d'essences à croissance lente ou encore la gestion différenciée des espaces verts, et leur valorisation, dite gestion de proximité lorsqu'elle est effectuée sur place ou à proximité, constituent un levier majeur de réduction des flux à la charge des collectivités. Cette valorisation peut prendre différentes formes : compostage, alimentation animale, paillage, toilettes sèches... Le compostage, qu'il soit domestique (ménage), partagé (immeuble, quartier, village) ou en établissement, est la pratique prépondérante : plus de 10 millions de foyers s'y emploient déjà.

-10%

C'est l'objectif de réduction de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant d'ici 2020

PERMETTRE LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES RELAIS DE TERRAIN

Si la valorisation des biodéchets progresse fortement, sa mise en œuvre, pour être efficace et durable, repose largement sur la qualité de l'information donnée aux particuliers et aux établissements producteurs. C'est pourquoi, l'ADEME, avec l'appui des professionnels du secteur, a mis en place un **dispositif de formation** destiné aux relais de terrain (salariés ou bénévoles) en charge de l'accompagnement de ces acteurs locaux et plus généralement du développement de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets sur le territoire.

EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

À travers la lutte contre les gaspillages et la promotion de l'économie circulaire, la réduction et la valorisation des biodéchets sont encouragées par la loi de transition énergétique pour une croissance verte. Le nouveau Programme national de prévention des déchets (PNPD) et le Plan 2014-2020 de réduction et de valorisation des déchets – pilier de l'économie circulaire – font de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets un axe majeur pour la réduction des déchets en France.

1. Déchets biodégradables non dangereux issus des espaces verts, de l'alimentation ou de la cuisine (ménages, restauration, magasin...) ou d'établissement produisant ou transformant des denrées alimentaires.

2. Source : la collecte des déchets par le service public en France – résultats 2011 – ADEME 2014



Les 3 atouts de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets



L'efficacité

c'est un moyen simple de détourner des flux importants de déchets.



L'engagement citoyen

c'est une démarche qui conduit à des pratiques écologiques plus vertueuses et responsables au quotidien.



Le lien social

c'est une initiative qui contribue à la mise en place de réseaux et de partages d'expériences entre les habitants d'un quartier.



Le compostage est l'une des opérations les plus rentables et les plus efficaces pour réduire la quantité des ordures ménagères. Simple à mener, elle crée du lien social.

Hervé Mortelette

Responsable du programme Boréal (programme local de prévention des déchets – sud de Lille)



UN SYSTÈME CONSTRUIT AUTOUR DE 3 OUTILS

Le dispositif de formation s'articule autour de trois outils : les référentiels de formation, la charte d'engagement des organismes partenaires et cinq fiches pratiques de présentation.

DES RÉFÉRENTIELS COMMUNS

Les référentiels de formation précisent pour les quatre métiers de la gestion de proximité des biodéchets le champ d'action, les compétences attendues et les parcours de formation recommandés.

- Le chargé de mission déchets des collectivités pilote le plan ou le programme territorial sur les déchets (coordination, valorisation, suivi...).
- Le maître-composteur est un professionnel, référent technique sur les opérations de prévention et de gestion de proximité des biodéchets et animateur des relais qu'il mobilise sur son territoire.
- Le guide-composteur est un « ambassadeur » à l'échelle d'un quartier ou de son voisinage. Salarié d'une collectivité ou d'une association, ou habitant bénévole, il joue un rôle d'information et d'accompagnement des ménages.
- Le référent de site est la personne-ressource pour l'information des usagers d'un site pratiquant le compostage (processus, matériels, consignes d'utilisation), le paillage...

UNE CHARTE D'ENGAGEMENT, GARANTE DE LA QUALITÉ DES FORMATIONS

Des organismes partenaires se sont engagés aux côtés de l'ADEME, par la signature d'une charte, à délivrer des formations conformes aux référentiels. Cette charte d'engagement garantit ainsi l'adéquation des modules proposés avec les besoins identifiés sur le terrain et l'accès à des formateurs experts partout en France. Retrouvez la liste des organismes signataires sur : www.optigede.ademe.fr/formations-gprox-biodechets

5 FICHES PRATIQUES

Elles présentent une vision synthétique et opérationnelle du dispositif, ainsi qu'une lecture, pour chacun des métiers, du profil des acteurs (activités et compétences) et du parcours de formation associé.



+ de 30

organismes de formation
signataires en 2015

La formation d'une vingtaine de maîtres-composteurs par ce dispositif a permis le développement d'actions très concrètes. Notamment, la création en 3 ans de plus de 160 sites de compostage partagé.

Agnès Rondard
Chargée de mission
formation,
direction régionale
ADEME Bourgogne



LES DIRECTIONS RÉGIONALES DE L'ADEME À VOS CÔTÉS

Les équipes de l'ADEME sont engagées dans la lutte contre le gaspillage et la transition vers une économie circulaire plus respectueuse des ressources. Elles vous assistent dans la mise en œuvre de votre politique de prévention et de gestion des déchets (animation et formation des acteurs des territoires, apport de connaissances et de retours d'expériences, soutien aux études, aux investissements et aux actions de communication...). La mise en œuvre d'une gestion de proximité des biodéchets efficace est un axe prioritaire de cette stratégie d'accompagnement. C'est dans ce cadre que le présent dispositif de formation vous est proposé. Les équipes de l'ADEME sont à votre disposition pour vous conseiller et vous assister dans le montage et le suivi de vos projets et opérations.

› **CONTACTEZ VOTRE DIRECTION RÉGIONALE ADEME :**
www.ademe.fr/content/liste-implantations-lademe

› Territoires zéro déchet zéro gaspillage un programme d'excellence

En 2015, le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et l'ADEME ont lancé une deuxième édition de l'appel à projets Territoires zéro déchet zéro gaspillage. Objectif : ne pas gaspiller, limiter la production de déchets, réemployer localement, valoriser au mieux, recycler tout ce qui peut l'être et simplifier dans des démarches d'économie circulaire. Retenus pour leur engagement dans la mise en œuvre d'un projet politique ambitieux et intégré concernant la prévention et la gestion des déchets, les territoires lauréats bénéficient d'un appui personnalisé de l'ADEME et de soutiens financiers pour mener à bien leur projet.

La diminution de 9 % des déchets ménagers en Rhône-Alpes entre 2008 et 2013 est due à la dynamique initiée par les collectivités pour mettre à l'honneur le compostage sous toutes ses formes. Les formations de maître-composteur et de guide-composteur ont été un réel moteur pour le développement et la pérennisation de cette pratique.

Elsa Thomasson

Chargée de mission déchets ADEME Rhône-Alpes

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

› Une formule souple pour une dynamique progressive



- Le dispositif de formation permet de faire le point sur les compétences disponibles et les besoins en formation.
- Il installe un socle commun de langage et de pratiques qui facilite et rend plus efficace les échanges et les possibilités de mutualisation entre les territoires.
- Il oriente vers des formations adaptées, nécessaires à l'acquisition ou à l'amélioration des compétences en sélectionnant des organismes de formation engagés dans une démarche commune, rigoureuse et de qualité.
- Segmenté en unités de formation, il propose un apprentissage adapté aux niveaux d'expérience et de formation de chacun et permet d'ajuster le rythme d'acquisition des nouvelles compétences. Un système d'évaluation valide les acquis en entrée et en sortie de formation, permettant ainsi de se former sur tout ou partie du parcours.



Il y a un véritable enjeu de montée en compétences des collectivités pour garantir la réduction et une valorisation de qualité des biodéchets. Chacun dans son champ d'intervention doit pouvoir disposer des outils indispensables pour mener à bien sa mission. Un cadre commun comme celui-ci garantit des pratiques homogènes et reproductibles sur le territoire national.



Pierre Galio

Chef du service consommation et prévention (ADEME)



En savoir plus ›

- **sur la programmation des formations à la prévention et à la gestion de proximité des biodéchets partout en France :** www.lesactivateurs.org/formations
- **sur les formations associées à la prévention des déchets et à l'économie circulaire :** www.optigede.ademe.fr/prevention-formations
- **sur les biodéchets :** www.optigede.ademe.fr/valorisation-dechets-organiques

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr

PRÉVENTION ET GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS : 5 POLES D'ACTIVITÉ, 4 CATÉGORIES D'ACTEURS

CMD : chargé de mission Déchets – MC : maître-composteur – GC : guide-composteur – RS : référent de site
 X : est concerné de façon prioritaire – x : peut être concerné

PRÉVENTION ET GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

PÔLES D'ACTIVITÉ	ACTIVITÉS	ACTEURS CONCERNÉS			
		CMD	MC	GC	RS
Pilotage des projets et des opérations biodéchets	Piloter l'action de la collectivité sur la prévention et la gestion de proximité des biodéchets	X	x		
	Mobiliser des relais de terrain	x	X	x	
Mobilisation et accompagnement des relais de terrain	Former des relais de terrain	x	X		
	Créer et animer un réseau de relais	x	X		
Information et sensibilisation des différents publics	Communiquer auprès des élus et des services des communes	X	X		
	Communiquer auprès du grand public	x	X	X	x
	Communiquer auprès des producteurs de biodéchets non ménagers	x	X	x	
	Sensibiliser le public des scolaires	x	X	x	
Animation pratique des opérations de prévention et de gestion domestique des biodéchets	Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins	x	X	x	
	Définir des solutions adaptées et les dispositifs matériels associés pour la mise en œuvre de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets	X	X	x	
	Mettre en place l'opération et les dispositifs matériels : fournir les équipements, accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des usagers	x	X	X	
	Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins	x	X	x	
Animation pratique des opérations de prévention et de gestion partagée (semi-collective) et autonome en établissement des biodéchets	Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et leurs usagers sur leurs pratiques et besoins	x	X	x	
	Définir des solutions adaptées et les dispositifs matériels associés pour la mise en œuvre de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets	X	X	x	x
	Mettre en place l'opération et les dispositifs matériels : fournir les équipements, accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des usagers		X	x	x
	Suivre, évaluer les opérations et remonter les informations / besoins		X	x	x

À noter : Les collectivités peuvent être amenées à faire appel à des personnes externes (formateurs, consultants, associations spécialisées dans le domaine) pour la réalisation de certaines de ces activités



DISPOSITIF MODULAIRE DE FORMATION

ACTEURS	UNITÉS DE FORMATION	MODULES	DURÉES MINIMALES
CMD	Construire et mettre en œuvre un programme et des opérations de prévention et de gestion de proximité des biodéchets (CMD1)	Connaître les différents types d'opérations et leurs conditions de mise en place : caractérisation et analyse d'exemples (CMD11)	2 jours
		Méthode de construction et de pilotage d'un programme ou d'une opération (CMD12)	
MC*	Spécificités techniques pour le maître-composteur (MC1)	Diagnostiquer une opération de prévention et de gestion de proximité des biodéchets (MC11)	2 jours
		Analyser le fonctionnement des sols (MC12)	
		Pratiquer différentes techniques de compostage (MC13)	
	Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion de proximité des biodéchets (MC2)	Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion domestique (MC21)	2 jours
		Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion partagée (MC22)	
		Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion autonome en établissement (MC23)	
	Informers les différents publics (MC3)	Analyser les enjeux, les publics-cibles, les stratégies à privilégier (MC31)	1 jour
		Adapter sa prestation en fonction du public cible (MC32)	
		Repérer les spécificités de la gestion autonome en établissement (MC33)	
	Mobiliser et accompagner les relais de terrain (MC4)	Définir les rôles et missions des guides-composteurs et des référents de site (MC41)	1 jour
Animer des groupes et/ou un réseau de relais (MC42) Organiser le suivi des relais (MC43)			
Conduire et évaluer un projet de prévention et de gestion des biodéchets sur un territoire (MC5)	Définir le cadre du projet (MC51)	1 jour	
	Présenter un projet et identifier des critères d'évaluation (MC52)		
GC	Exercer la fonction de guide-composteur : les fondamentaux (proposés si besoin aux maîtres-composteurs) (GC1)	Maîtriser les principes techniques et pratiques de la gestion domestique des déchets de jardin et des déchets de cuisine (GC11)	1 jour
		Informers les publics (GC12)	0,5 jour
		Définir le rôle et les missions du guide-composteur (GC13)**	0,5 jour
	1 module au choix parmi les 5	Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts (GC21)	0,5 à 1 jour
		Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (GC22)	0,5 à 1 jour
		Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (GC23)	0,5 à 1 jour
		Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou vermicompostage) (GC24)	0,5 à 1 jour
Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches (GC25)	0,5 jour		
RS***	Les fondamentaux du référent de site (RS1)	S'initier à la gestion domestique des déchets de jardin et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques (RS11)	0,5 jour

* Il est recommandé de compléter le parcours maître-composteur par les modules de l'unité GC2 (modules de spécialisation du guide-composteur).

** Un délai de minimum 1 mois entre les modules GC11 et GC13 est nécessaire pour permettre la mise en pratique des acquis du module GC11.

*** Pour compléter sa formation, le référent de site choisit un module parmi les 5 proposés dans l'unité GC2 (modules de spécialisation du guide-composteur).

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr



▶ LE CHARGÉ DE MISSION "DÉCHETS" DES COLLECTIVITÉS (CMD)

Fonction essentielle : le chargé de mission « déchets » pilote sur un territoire le plan ou programme de prévention / gestion des déchets, intégrant un axe sur la prévention des biodéchets (lutte contre le gaspillage alimentaire, prévention des déchets verts) et sur leur gestion de proximité. À ce titre, il doit être capable de coordonner, valoriser et rendre compte des résultats des projets et opérations menés sur son territoire en matière de biodéchets.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Piloter l'action de la collectivité sur la prévention et la gestion de proximité des biodéchets
- Communiquer auprès des élus et des services des communes
- Définir des solutions adaptées et les dispositifs associés pour la mise en œuvre de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets sur le territoire

RESPONSABILITÉS

- Organisation et supervision des opérations
- Coordination de l'action des maîtres-composteurs et guides-composteurs
- Relation avec les autres services de la collectivité ou communes adhérentes et avec des structures locales et départementales (associations d'éducation à l'environnement...)
- Valorisation des actions portées dans le cadre du plan ou programme de prévention et de gestion des déchets du territoire

STATUT ET CONDITIONS D'EXERCICE

- Salarié / agent d'une collectivité compétente en matière de collecte et/ou de traitement des biodéchets

Exemples : syndicats de collecte et/ou de traitement, communautés d'agglomération, communautés de communes, métropoles, conseils départementaux...

PRINCIPALES COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE

- Apprécier la situation du territoire en termes de prévention et de gestion de proximité des biodéchets (pratiques et besoins des acteurs concernés, solutions disponibles et conditions de mise en place, freins et leviers...)
- Organiser et définir une méthode de consultation des acteurs concernés par le compostage de proximité sous toutes ses formes. Connaître les principales étapes d'un projet ou d'une opération
- Programmer la stratégie, définir des objectifs pour les actions à mener, définir les indicateurs de suivi associés, mettre en place des méthodes et outils de collecte des données, exploiter et analyser un bilan
- Superviser le montage technique et financier d'un projet ou d'une opération (sélectionner et/ou valider les solutions et dispositifs proposés, organiser ou contribuer à l'organisation de la fourniture des équipements et des actions d'accompagnement des usagers)
- Communiquer auprès des différents publics (élus et décideurs, agents des services communaux, autres publics) et valoriser les résultats dans un cadre plus large
- Superviser l'activité du/des maîtres-composteurs et à travers eux celle des relais de terrain ; accompagner le/les maîtres-composteurs dans leur montée en compétences en contribuant à l'identification de leurs besoins et en les informant sur l'offre de formation disponible.

MÉTIERS OU APPELLATIONS PROCHEs

- Chargé de mission ou animateur de la prévention / A3P.



UNITÉ DE FORMATION CMD1 : CONSTRUIRE ET METTRE EN ŒUVRE UN PROGRAMME ET DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION ET DE GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS

MODULE CMD11 : Connaître les différents types d'opérations et leurs conditions de mise en place : caractérisation et analyse d'exemples (1 jour)

- Identifier et caractériser les motivations, freins et moteurs pour la mise en œuvre des différents types d'opérations
- Identifier les conditions de faisabilité (acteurs clés, conditions techniques) pour différents types d'opérations
- Identifier et caractériser les possibilités d'organisations, d'aménagements et d'équipements
- Identifier les critères et moyens d'évaluation des résultats mobilisables dans le cadre d'une opération, qu'ils soient techniques, économiques, sociaux, ou encore pédagogiques
- Repérer les principales clés de réussite des opérations et les points de vigilance à observer
- Identifier et caractériser les étapes clés des différents types d'opérations

MODULE CMD12 : Méthode de construction et de pilotage d'un programme ou d'une opération (1 jour)

- Analyser l'environnement du programme ou de l'opération (enjeux, pratiques et besoins des acteurs concernés, solutions disponibles et conditions de mise en place, opportunités, freins...)
- Structurer dans ses principales étapes le programme ou l'opération (diagnostic, mobilisation des acteurs, mise en œuvre, suivi et évaluation, valorisation des résultats,...)
- Anticiper les moyens à mobiliser et les points de vigilance à observer

➤ Portrait d'acteur

Hélène, animatrice d'un programme de prévention des déchets

Hélène est animatrice d'un programme de prévention des déchets dans une collectivité de 125 000 habitants. À ce titre, elle s'est dit qu'il y avait un sérieux potentiel d'économies à faire en luttant contre le gaspillage alimentaire, en produisant moins de déchets verts et en mettant en place une gestion de proximité efficace des biodéchets. Après sa formation de deux jours, elle a convaincu ses élus d'engager un maître-composteur. Organisation de visites pour les élus, animation d'une commission compostage élus-citoyens, pilotage de la structure qui s'occupe des animations scolaires et du compostage dans les écoles, relations régulières avec le service de communication, voilà une partie des activités qui occupent sa mission déjà bien remplie. Heureusement, elle s'appuie sur le maître-composteur qui monte en compétences et assume de plus en plus de tâches.



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr



➤ LE GUIDE-COMPOSTEUR (GC)

Fonction essentielle : le guide-composteur accompagne, en étroite collaboration avec un maître-composteur, les ménages pratiquant la gestion domestique ou partagée des biodéchets, parfois les acteurs du compostage autonome en établissement, à l'échelle d'une commune, d'un quartier ou de son voisinage. Il contribue au travail du réseau dans lequel il peut être amené à animer des travaux aux côtés du maître-composteur. Son implication bénévole ou salariée permet de favoriser la progression des pratiques de prévention et de gestion de proximité des biodéchets sur son territoire.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Communiquer auprès du grand public (et d'éventuelles autres cibles) : informer et sensibiliser en direct les ménages, ou lors de réunions publiques, de visites d'installations ou d'événements organisés par la collectivité (tenue de stands par exemple).
- Mettre en place une opération de gestion domestique des biodéchets et les dispositifs matériels associés : accompagner la mise en route des installations et la prise en main par les usagers, conseiller les usagers dans l'évolution de leurs pratiques

RESPONSABILITÉS

- Mise en œuvre opérationnelle de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets sur un périmètre défini
- Remontée des informations au chargé de mission déchets et/ou au maître-composteur sur le déroulement technique de l'opération et ses résultats, sur les besoins des usagers, et sur ses propres besoins en termes de matériel, d'accompagnement et de formation

STATUT ET CONDITIONS D'EXERCICE

- Habitant de la commune assurant bénévolement sa mission ou élu/salarié d'une collectivité ou d'une association dont le statut ou l'activité le conduit habituellement à informer le grand public. Le cadre et le périmètre d'intervention peuvent être sensiblement différents selon le statut (bénévole ou salarié)

PRINCIPALES COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE

- Connaître et pratiquer la gestion écologique des jardins et la gestion domestique
- Identifier et utiliser des sources d'information et des outils pédagogiques adaptés aux situations et aux publics cibles
- Communiquer oralement et de façon pédagogique sur les connaissances liées au compostage domestique, au jardinage au naturel, au paillage, aux essences à croissance lente, à l'alimentation animale etc.
- Animer des démonstrations et travaux pratiques à destination du grand public et éventuellement des scolaires
- Participer à la mise en place d'une opération de gestion domestique (et dans certains cas partagée ou autonome en établissement) : définition des solutions techniques et matérielles les plus adaptées, fourniture et installation des équipements ainsi que leur mise en route, et accompagnement et conseil des usagers sur la prise en main, l'utilisation des équipements et l'évolution de leurs pratiques
- Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs mis en place
- Tenir un tableau de bord de suivi d'une installation

MÉTIER S OU APPELLATIONS PROCHES

- Ambassadeur prévention / biodéchets / compostage
- Relais compostage, référent compostage

➤ Portrait d'acteur

Marie-Pierre, guide-composteur

Marie-Pierre, employée de La Poste à la retraite, propriétaire d'une maison, aime bien jardiner. Elle a participé à des formations de guides-composteurs proposées par sa collectivité au cours de ces dernières années. Elle a découvert de nouvelles pratiques qu'elle a rapidement adoptées chez elle, comme le choix de végétaux à croissance lente, la tonte sans ramassage ou le compostage des déchets de jardin et alimentaires. Elle s'est découverte une nouvelle passion et maintenant qu'elle est à la retraite, elle consacre une grande partie de son temps à la promotion du compostage et du paillage, et des méthodes de prévention qu'elle pratique elle-même. Elle tient régulièrement des stands d'information dans différentes foires, a réalisé quelques animations pour l'école de sa commune, donne un coup de main pour la gestion du site de compostage qu'elle a contribué à créer dans une crèche. Elle s'est même mise à l'informatique pour alimenter le blog qu'elle a créé avec d'autres guides-composteurs de son territoire. Une retraite heureuse !



DISPOSITIF DE FORMATION DU GUIDE-COMPOSTEUR

UNITÉ DE FORMATION GC1 : EXERCER LA FONCTION DE GUIDE-COMPOSTEUR : LES FONDAMENTAUX (2 jours)

Module GC11 : Maîtriser les principes techniques et pratiques de la gestion domestique des déchets de jardin et des déchets de cuisine (1 jour)

- Identifier les enjeux et la place de la gestion domestique dans la gestion territoriale des déchets
- Qualifier les différents biodéchets domestiques (déchets de cuisine, déchets de jardin, déchets à éviter...)
- Identifier les solutions possibles (prévention, compostage, autres formes de valorisation) et la complémentarité entre ces solutions
- Expliquer la gestion intégrée des déchets de jardin (tonte mulching, paillage...)
- Examiner le compostage en tas et en bac (principes, techniques)
- Étudier l'utilisation du compost
- Analyser les différentes pratiques de prévention et de gestion des biodéchets

Module GC12 : Informer les différents publics (0,5 jour)

- Définir les principes de la communication
- Identifier les préjugés du public, les socio-types
- Adapter son discours en fonction du public

Module GC13* : Définir le rôle et les missions du guide-composteur (0,5 jour)

- Identifier la fonction et la place du guide-composteur : enjeux, rôle, activités clés, articulation avec les autres acteurs dans l'organisation, différences entre bénévoles et salariés...
- Définir et lister des actions envisageables sur son territoire
- Collaborer avec la collectivité

UNITÉ DE FORMATION GC2 : EXERCER LA FONCTION DE GUIDE-COMPOSTEUR : LES SPÉCIALISATIONS (0,5 à 1 jour/module)**

Module GC21 : Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts (0,5 à 1 jour)

- Identifier les différents déchets verts et leurs caractéristiques (les gros volumes, leur saisonnalité, les difficultés à composter...)
- Expliquer les raisons et les avantages du paillage
- Sélectionner les solutions par type de déchet vert ou par fonction
- Mettre en œuvre différentes techniques de gestion écologique des jardins : broyage à la tondeuse, paillage au jardin d'ornement, au potager, au verger...

Module GC22 : Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (pied d'immeuble, quartier...) (0,5 à 1 jour)

- Identifier les enjeux de son territoire
- Qualifier les déchets organiques concernés par le compostage partagé et les différences avec le compostage domestique
- Organiser le lancement d'un site/constituer une équipe de bénévoles...
- Définir le type d'opérations envisageables sur son territoire

Module GC23 : Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (cantine scolaire, entreprise...) (0,5 à 1 jour)

- Étudier la gestion actuelle des biodéchets dans les établissements concernés (postes de production, nature et quantité, stockage, collecte, traitement)
- Expliquer les enjeux de la prévention et du compostage autonome (environnemental, économique, pédagogique) et les solutions disponibles (prévention, tri, compostage)
- Caractériser les déchets organiques concernés par le compostage autonome en établissement (restrictions et précautions éventuelles)
- Analyser la conception d'une installation de compostage en établissement
- Organiser la conduite et le suivi d'une installation
- Contribuer au démarrage et à la conduite d'une installation de compostage dans un établissement
- Suivre et évaluer une opération de compostage autonome en établissement

Module GC24 : Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou vermicompostage) (0,5 à 1 jour)

- Identifier la place et le rôle des vers de terre dans la nature
- Expliquer les enjeux du compostage d'intérieur (quelles solutions en appartement, le compostage partagé et le vermicompostage en très petits jardins)
- Analyser le fonctionnement d'une installation de lombricompostage
- Caractériser et utiliser le lombricompost et le percolat (jus du lombricompost)

Module GC25 : Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches (0,5 à 1 jour)

- Identifier les principes de fonctionnement et de gestion des familles de toilettes sèches
- Caractériser les dispositifs d'assainissement par compostage et de valorisation des sous-produits sur la parcelle
- Examiner le cadre réglementaire en France

* Un délai minimum d'1 mois entre les modules GC11 et GC13 est nécessaire pour permettre la mise en pratique des acquis du GC11.

** 1 module au choix parmi les 5.

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr



► LE RÉFÉRENT DE SITE (RS)

Fonction essentielle : présent sur une opération partagée ou autonome en établissement, le référent de site est la personne ressource pour informer les usagers du site (immeuble, résidence, établissement) sur l'opération et les consignes d'utilisation du matériel de compostage notamment. Il participe à la mise en place, à la conduite et au suivi de l'opération, en lien étroit avec le superviseur du dispositif dans lequel l'opération s'inscrit (maître-composteur ou chargé de mission « déchets »).

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Contribuer à définir les solutions techniques adaptées et les dispositifs matériels associés pour la mise en œuvre de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets sur son site
- Contribuer à la mise en place de l'opération : fourniture des équipements, mise en route et conduite de l'installation de compostage et transmission des consignes aux usagers
- Contribuer au suivi de l'opération en vérifiant périodiquement l'installation

RESPONSABILITÉS

- Information des usagers et bonne utilisation du matériel
- Relation avec les usagers du site et supervision du dispositif

STATUT ET CONDITIONS D'EXERCICE

- Bénévole (immeuble, résidence) ou salarié (établissement). Le référent de site n'a pas vocation à assurer sa mission ailleurs que sur son site d'intervention

PRINCIPALES COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE

- Connaître et savoir pratiquer différentes solutions de prévention et techniques de gestion notamment par compostage
- Expliquer les consignes d'utilisation d'une installation de compostage partagée ou autonome en établissement
- Diagnostiquer le fonctionnement d'une installation et contribuer ainsi à son suivi
- Tenir un tableau de bord de suivi d'une installation



► Portrait d'acteur

Nicolas, Référent d'un site de compostage

Nicolas, 32 ans, est référent bénévole d'un site de compostage partagé en pied d'immeuble. Il veille au bon fonctionnement de l'installation de compostage (aération satisfaisante, apport équilibré en matières carbonées) et explique aux nouveaux voisins volontaires les bons gestes à adopter.

Très investi dans son rôle, il est l'interface entre les habitants et le maître-composteur de sa commune.

En cas de problème (manque de broyats, vols et dégradations), il lui fait remonter l'information.

Sa motivation initiale était de rencontrer ses voisins et de faire « un geste pour la planète ». Depuis, d'autres initiatives se mettent en place spontanément (aide pour déménager un objet, barbecue, prêts, partie de jeu dans le square...). Cette expérience a créé un lien social qui n'existait pas avant.



DISPOSITIF DE FORMATION DU RÉFÉRENT DE SITE

UNITÉ DE FORMATION RS1 : EXERCER LA FONCTION DE RÉFÉRENT DE SITE : LES FONDAMENTAUX (0,5 jour)

Module RS11 : S'initier à la gestion domestique des déchets de jardin et déchets de cuisine : principes, techniques, pratiques

- Identifier les enjeux et la place de la gestion domestique dans la gestion territoriale des déchets
- Qualifier les différents biodéchets domestiques (déchets de cuisine, déchets de jardin, déchets à éviter...), et identifier les solutions possibles (prévention, compostage, autres formes de valorisation) et la complémentarité entre ces solutions
- Expliquer la gestion intégrée des déchets de jardin (tonte-mulching, paillage...)
- Examiner le compostage en tas et en bac (principes, techniques)
- Connaître les différentes utilisations du compost
- Analyser différentes pratiques de gestion des biodéchets

UNITÉ DE FORMATION COMPLÉMENTAIRE GC2, LES SPÉCIALISATIONS DU GUIDE-COMPOSTEUR (0,5 à 1 jour/module)

1 module au choix parmi les 5

GC21 Mettre en œuvre une opération de gestion intégrée des déchets verts

GC22 Mettre en œuvre une opération de compostage partagé (pied d'immeuble, quartier...)

GC23 Mettre en œuvre une opération de compostage autonome en établissement (cantine scolaire, entreprise...)

GC24 Mettre en œuvre une opération de lombricompostage (ou vermicompostage)

GC25 Mettre en œuvre une opération de compostage des toilettes sèches



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr

